*Nations Unies*
# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
*DIX-SEPTIÈME SESSION*
*Documents officiels*

**1145e**
**SÉANCE PLÉNIÈRE**
*Lundi 8 octobre 1962, à 10 h 30*
**NEW YORK**

SOMMAIRE

*Pages*

*Allocution de M. Osvaldo Dorticós, président de la République de Cuba* . . . . . 399

*Point 9 de l'ordre du jour:*
*Discussion générale (suite)*
*Discours de M. Shearer (Jamaïque)*. . . . . 407

*Président:* M. Muhammad ZAFRULLA KHAN (Pakistan).

## Allocution de M. Osvaldo Dorticós, président de la République de Cuba

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'invite S. E. M. Osvaldo Dorticós, président de la République de Cuba, à prendre la parole devant l'Assemblée.

2. M. Osvaldo DORTICOS (Président de la République de Cuba) [traduit de l'espagnol]: Nos premiers mots seront pour féliciter le Président de son élection aux hautes fonctions qu'il exerce à l'Assemblée. Nous saluons également avec enthousiasme l'entrée à l'Organisation des Nations Unies de nouveaux Membres, événement qui marque pour eux le début de l'œuvre d'indépendance nationale, le Rwanda, le Burundi, la Jamaïque et la Trinité et Tobago; nous saluons et rendons hommage, par anticipation, à cette grande nation qui en fera prochainement partie, l'Algérie, dont l'entrée à l'Organisation couronnera la glorieuse lutte qu'elle a menée pour son indépendance; cette victoire prouve avec certitude et de la façon la plus remarquable que nous avons le grand bonheur d'assister à un événement historique, celui de la fin de l'ère du colonialisme et de l'oppression des peuples.

3. Nous devons également exprimer ici la vive gratitude du peuple et du gouvernement révolutionnaire de Cuba aux représentants qui, dans leurs interventions, ont montré à l'égard de notre pays une grande identité de vues et une profonde compréhension. Notre reconnaissance va aussi à ceux dont les voix se sont élevées pour défendre les droits légitimes de notre peuple, ainsi qu'à ceux qui, sans mentionner le nom de notre pays, ont de nouveau soutenu avec chaleur et fermeté les principes fondamentaux de l'autodétermination des peuples et les principes qui s'opposent à toute forme d'intervention étrangère dans l'avenir des peuples et les décisions qu'ils prennent.

4. La présente session se déroule à un moment où s'intensifient les préparatifs d'une guerre nucléaire et la propagande en faveur d'une guerre nucléaire préventive. Certes, nous pouvons constater avec une réelle satisfaction quelques signes réconfortants au milieu de cette situation peu encourageante, comme la solution du problème du Laos, l'accord sur l'Irian occidental, l'indépendance de nouveaux Etats, événements qui ravivent nos espoirs. Mais, à côté de ces signes favorables, nous devons malheureusement constater que, comme lors de précédentes occasions, l'Assemblée générale doit faire face en sa présente session à des situations extrêmement dramatiques qui menacent gravement la paix du monde.

5. Les problèmes de la paix et, partant, ceux du désarmement, de la cessation des essais nucléaires, de la liquidation du colonialisme et de toutes les formes d'oppression des peuples, telles sont les questions essentielles qui réclament aujourd'hui votre attention. Plus d'une fois, Cuba a défini nettement sa position sur chacune de ces questions qui intéressent aujourd'hui l'Assemblée, comme elle l'a fait à la quinzième session [872ème séance] par la voix de son premier ministre, M. Castro. Aujourd'hui comme auparavant, nous pouvons dire ici l'intérêt que nous portons aux activités, démarches, initiatives et accords susceptibles de favoriser un désarmement général et complet, non seulement parce qu'il éliminera les possibilités matérielles d'une guerre, mais aussi parce qu'il rendra possible, comme on l'a affirmé plus d'une fois devant l'Assemblée, l'utilisation des immenses ressources ainsi libérées en faveur du développement économique et culturel de tous les pays du monde et spécialement des pays insuffisamment développés.

6. Nous sommes bien entendu également partisans de la cessation et de l'interdiction de tous les essais nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, dans l'atmosphère, sous la mer et sous terre.

7. Parce que notre pays a une économie ouverte qui dépend dans une large mesure du commerce international et pour des raisons de principe, nous préconisons ici la plus large liberté du commerce et nous sommes en faveur de la convocation d'une conférence internationale du commerce chargée de s'attaquer à toutes les mesures, à toutes les propositions et à toutes les réalisations qui limitent aujourd'hui la liberté des échanges commerciaux ou qui menacent de la limiter encore davantage dans le monde.

8. D'autre part, nous réaffirmons notre position en faveur du rétablissement immédiat des droits de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies; son exclusion, que nous considérons comme absurde, nuit très gravement à l'efficacité réelle des accords internationaux qui peuvent être conclus ici.

9. Nous désirons apporter tout notre concours aux efforts tendant à mettre en œuvre le plus rapidement possible la résolution sur la liquidation du colonialisme [résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale] et nous réclamons, de concert avec d'autres voix qui se sont déjà fait entendre dans cette enceinte et parce que nous sommes des témoins uniques de ce que signifient les interventions militaires venues de l'extérieur, le retrait des troupes étrangères...

*(A ce moment, des interruptions se font entendre de la galerie réservée au public.)*

10. Des interruptions comme celles qui viennent de se faire entendre ne nous préoccupent pas. Pendant notre séjour dans ce pays, nous avons été constamment victimes de provocations, ce qui prouve de façon évidente qu'il n'existe pas dans ce pays de garanties suffisantes pour assurer le bon fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies ...

*(A ce moment, des interruptions se font entendre de la galerie réservée au public.)*

11. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Si des démonstrations de ce genre continuent, je pourrai être amené à donner l'ordre de faire évacuer la galerie. Je prie le Président de Cuba de bien vouloir poursuivre.

12. M. Osvaldo DORTICOS (Président de la République de Cuba) [traduit de l'espagnol]: Je poursuis avec une parfaite patience. Il est bien certain que tout ce que nous sommes venus déclarer ici, nous le déclarerons.

13. Nous réclamons, je le répète, le retrait des troupes étrangères de la Corée et du Sud Viet-Nam ...

*(A ce moment, des interruptions se font entendre de la galerie réservée au public.)*

14. Le droit à la parole ne nous est pas garanti.

15. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): A la prochaine interruption, je suspendrai la séance pendant cinq minutes et je ferai évacuer la galerie réservée au public.

16. M. Osvaldo DORTICOS (Président de la République de Cuba) [traduit de l'espagnol]: Ce sont là des questions qui vous préoccupent tous. Ce sont des questions intimement liées aux problèmes de la paix et de la guerre. Chaque fois que l'occasion lui en sera offerte, la délégation de Cuba, fidèle aux principes généraux que nous avons esquissés, ne manquera pas de faire entendre sa voix nettement et d'exposer son point de vue avec précision et fermeté.

17. Mais ce ne sont pas les seuls problèmes qui mettent actuellement en danger la paix du monde. Nous sommes venus à l'Assemblée générale précisément parce qu'il se crée autour de la question cubaine une atmosphère et tout un climat qui, contre notre volonté et notre ferme désir, transforment cette question ou tendent à la transformer en une affaire qui comporte un danger de guerre.

18. C'est pourquoi il est bon que nous expliquions, en nous appuyant sur des faits et non sur des hypothèses en marge des faits, en nous fondant sur l'histoire et les événements contemporains, en quoi consiste la situation cubaine et quelle est la position claire et limpide du Gouvernement révolutionnaire de Cuba. Avant toute autre chose, nous rappellerons ceci: on déclare actuellement que Cuba constitue un danger pour la paix du continent américain parce qu'elle favorise une subversion fondée sur les théories marxistes-léninistes et l'on cherche à en faire la question fondamentale.

19. Il est bon de rappeler, je le répète, que la situation tendue qui règne autour de notre pays, c'est-à-dire la situation existant entre les Etats-Unis et Cuba, a commencé bien avant que notre processus révolutionnaire ait revêtu le caractère socialiste qu'il présente aujourd'hui.

20. La promulgation de nos lois portant atteinte aux intérêts des monopoles des Etats-Unis dans notre pays, la promulgation de la loi de réforme agraire à un stade où notre développement révolutionnaire ne se conformait pas encore aux principes du socialisme ont suffi pour que le Gouvernement des Etats-Unis engage contre notre patrie des actions agressives.

21. Alors ont commencé les notes diplomatiques insolentes, les incursions aériennes pirates au-dessus de notre territoire. Puis ont suivi la suppression du contingent de sucre cubain sur le marché des Etats-Unis, l'arrêt des livraisons de pétrole à notre pays, les activités diplomatiques destinées à isoler Cuba du continent, enfin toute une série d'actions de nature éminemment agressive qui ont été à l'origine de l'actuel état de tension bien avant, je le répète, que nous ayons affirmé le caractère socialiste de notre révolution.

22. Et après, que s'est-il passé?

23. Je crois qu'il serait assez fastidieux de faire ici l'historique des agressions des Etats-Unis contre Cuba. Je me bornerai à mentionner les projets destinés à favoriser la subversion à l'intérieur de notre pays, les sabotages, les attentats contre les personnes, les activités d'espionnage. Il suffira, en quelques mots, de rappeler à l'Assemblée l'invasion armée de notre pays par des forces mercenaires financées, entraînées militairement, protégées militairement et dirigées par le Gouvernement des Etats-Unis; je veux parler de l'invasion de la Playa Girón. Et après la Playa Girón, après cet échec, après cette affaire ridicule, que s'est-il passé? A-t-on tiré un enseignement de cette grande leçon de l'histoire? A-t-on eu la conscience et l'intelligence de comprendre qu'un peuple qui a la ferme volonté de se libérer et d'être indépendant dispose de forces immenses? Non, il n'en a pas été ainsi! Nous avons été immédiatement victimes de nouvelles agressions; des agents formés par la Central Intelligence Agency se sont infiltrés à l'intérieur de notre territoire, on a tenté de nouveaux sabotages, on a soumis à un entraînement militaire des groupes d'individus chargés de se livrer à la subversion dans notre pays, la pression économique exercée contre notre patrie s'est accentuée, ce procédé a été en outre utilisé de façon obstinée et persistante dans l'espoir de faire échec à la révolution et de réaliser ainsi l'unique objectif visé, qui est de renverser le Gouvernement révolutionnaire de Cuba.

24. Malgré la suppression de notre contingent sur le marché sucrier des Etats-Unis, malgré la suppression des fournitures de pétrole, malgré la rupture totale et définitive des relations commerciales de notre pays avec les Etats-Unis, et alors qu'ils s'attendaient à l'effondrement de notre économie, nous pouvons nous présenter devant l'Assemblée générale et il nous faudrait de longues heures pour exposer les résultats que nous avons obtenus dans notre développement économique, résultats qui sont visibles et qui constituent ...

*(A ce moment, des interruptions se font entendre de la galerie réservée au public.)*

25. Avec tout le respect que je lui dois, je demande à la présidence de m'assurer l'usage de la parole.

26. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je prie le Président de Cuba de poursuivre son discours. Personne ne peut garantir que quelqu'un n'agira pas de façon insensée, mais nous prendrons toutes précau-

tions pour que le Président ne soit pas indûment interrompu.

27. M. Osvaldo DORTICOS (Président de la République de Cuba) [traduit de l'espagnol]: Nous ne perdrons pas notre calme ni notre patience.

28. Nous pouvons aujourd'hui présenter à l'Assemblée générale la longue liste de nos succès sur le plan économique: une industrie qui, malgré la suppression criminelle de toutes les fournitures de pièces de rechange et en dépit des difficultés rencontrées, a enregistré en très peu de temps — si l'on excepte notre activité sucrière — un accroissement supérieur à 7 p. 100; le progrès de notre développement agricole; l'organisation et la planification de notre économie, qui contiennent la promesse d'un développement équilibré et accéléré au cours des prochaines années, en vue d'assurer essentiellement les besoins du pays; la constitution de réserves pour l'exportation principalement par notre agriculture; le développement de notre commerce international, étape préparatoire nécessaire au futur développement industriel qui transformera toute la structure et les caractéristiques de notre économie insuffisamment développée.

29. Parallèlement, nous avons adopté des mesures pour améliorer les conditions sanitaires, ce qui constitue un progrès particulier pour notre pays dans ce continent, et nous avons obtenu dans le domaine de l'éducation des résultats substantiels qui nous permettent notamment de déclarer avec orgueil et profonde satisfaction que dans ce continent où vivent tant de gens incultes, où le nombre d'analphabètes atteint dans certains pays un niveau alarmant, Cuba, grâce à son œuvre révolutionnaire, est maintenant devenue un pays où l'analphabétisme n'existe plus.

30. Mais ces résultats, il a fallu les atteindre, il a fallu les obtenir tout en ayant à faire face constamment à de multiples agressions. Même notre campagne contre l'analphabétisme a connu des moments dramatiques et douloureux, car les bandes contre-révolutionnaires, organisées et armées par le Gouvernement des Etats-Unis, sont allées jusqu'à assassiner de jeunes enseignants, de simples étudiants, qui étaient partis dans nos campagnes pour éliminer l'analphabétisme rural.

31. Tous ces progrès, qui ont mérité l'admiration de tous, y compris de ceux-là mêmes qui peuvent avoir une idéologie différente de la nôtre, ces succès et les échecs de nos ennemis n'ont pas davantage servi de leçon. Les agressions ont continué; les provocations ont continué; l'entraînement de groupes contre-révolutionnaires sur le territoire des Etats-Unis et les territoires de pays de la région des Caraïbes continue; les provocations en provenance de la base navale des Etats-Unis installée sur notre sol continuent; les violations des eaux territoriales et de l'espace aérien de notre pays continuent.

32. Il est impossible, faute de temps, de donner à cette tribune une relation de ces violations, mais la liste en sera distribuée aux représentants.

33. Ces agressions continuent, de même que continuent à stationner près de notre littoral et de nos ports les bateaux de guerre des Etats-Unis; les habitants de La Havane peuvent voir tous les jours de leurs propres yeux ces bateaux de guerre qui entourent notre île et offrent un spectacle de guerre ou de préparation à la guerre.

34. Telle est actuellement la situation. Nous pouvons cependant en outre affirmer que cette situation est qualitativement différente de celle qui précédait l'invasion de notre pays à la Playa Girón, pour la raison suivante. Avant le débarquement de la Playa Girón, le Gouvernement des Etats-Unis avait déclaré maintes fois qu'il ne nourrissait pas de desseins agressifs contre notre patrie. Il est net que, depuis l'aventure de la Playa Girón, le Président des Etats-Unis a reconnu lui-même, publiquement et officiellement, sa responsabilité et la participation et l'appui de son gouvernement à cette invasion.

35. Aujourd'hui, la situation est différente, car bien qu'on affirme à nouveau, comme l'a fait à cette même tribune le chef de la délégation des Etats-Unis [1125ème séance], que ce pays n'a pas l'intention d'attaquer le nôtre, il existe en revanche des antécédents et il a été présenté des déclarations et des résolutions officielles qui autorisent et légitiment à l'avance une agression armée contre Cuba. Comme le texte d'une déclaration faite par le Département d'Etat des Etats-Unis l'a reconnu récemment, le dessein de la politique extérieure du Gouvernement américain en ce qui concerne Cuba, c'est net et évident, est d'obtenir le renversement du Gouvernement révolutionnaire de Cuba et la destruction de notre glorieuse révolution.

36. Cela s'accompagne d'une campagne de presse, de radio et de télévision qui remplit d'hystérie belliqueuse la scène politique des Etats-Unis; les déclarations répétées et insolentes de sénateurs et de représentants des Etats-Unis viennent s'y ajouter et l'on tire profit de tous faits et de toutes circonstances de la façon la plus absurde pour renforcer cette campagne d'hystérie agressive contre notre pays. C'est ainsi qu'on pousse le ridicule jusqu'à affirmer que l'installation d'un centre de pêche sur notre territoire à la suite de négociations amicales avec le Gouvernement de l'Union soviétique comporte le risque d'une agression armée qui menace la sécurité des Etats-Unis eux-mêmes; autrement dit, on ne fait rien de moins que d'élever au rang de danger de guerre la morue et le hareng.

37. Nous savons que, par cette atmosphère d'hystérie, cette campagne, cette succession interminable de diffamation et de calomnies, on veut forcer le Gouvernement des Etats-Unis à décider en fin de compte l'attaque armée et directe contre notre pays. Nous savons que cette pression s'exerce; nous croyons cependant aussi que le Gouvernement des Etats-Unis est lui-même le premier responsable de cette pression exercée contre lui, car en définitive cette pression est la conséquence inévitable de la politique d'agressions constantes et permanentes qui est poursuivie depuis que le nouveau gouvernement de ce pays est entré en fonctions.

38. Telles sont les manœuvres et les activités qui se déploient aux yeux de tous à la faveur de ce climat d'hystérie et d'hostilité contre Cuba. Par exemple, on convoque, non pas au Siège de l'Organisation des Nations Unies mais, avec un manque de respect évident, au Département d'Etat des Etats-Unis, les ministres des affaires étrangères des pays d'Amérique latine; on les fait venir pour les inviter à conspirer et à fomenter la subversion à l'intérieur de notre pays. On prétend invoquer à nouveau ce qu'on appelle le système interaméricain, que le Gouvernement des Etats-Unis s'est lui-même chargé de déprécier puisqu'il ne l'a pas consulté avant de procéder à ses

agressions, puisqu'il ne l'a pas consulté avant l'invasion de la Playa Girón et puisqu'il ne lui demandera certainement pas son avis en cas de nouvelle agression armée contre notre pays.

39. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, nous l'avons vu, n'est pas venu devant l'Assemblée pour exposer ses préoccupations au sujet de la paix, du désarmement ou de la cessation des essais nucléaires. Il était à l'extérieur de cette salle, tout entier consacré à ses travaux de conspiration et de subversion contre notre patrie. Nous savons également qu'à cette réunion des ministres des affaires étrangères et hors de cette réunion de respectables représentants de pays d'Amérique latine ont défendu, malgré une idéologie différente de celle de notre révolution, les principes de la non-intervention et de l'autodétermination des peuples. J'exhorte, du haut de cette tribune, certains de ces ministres des affaires étrangères de pays d'Amérique latine à déclarer ici ce qui leur a été dit à cette réunion et ce qui leur a été dit hors de cette réunion, afin qu'il soit prouvé que ce n'est pas Cuba qui trouble la paix du continent et attaque des pays frères, mais que c'est au contraire Cuba qui est la victime d'agressions et qui sera certainement victime de nouvelles ingérences et d'agressions dirigées contre son évolution pacifique et créatrice.

40. En dehors de l'Organisation des Etats américains, sans consultation d'aucune organisation internationale et au mépris de tous, le Gouvernement des Etats-Unis se livre, en prenant des décisions unilatérales, à des activités qui violent de façon flagrante les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. D'un côté, on introduit la politique dite de l'Alliance pour le progrès, politique opportuniste qu'on ne tente dans ce continent que pour faire face à l'exemple de la révolution cubaine, et on proclame la décision de soutenir le développement des pays sous-développés, mais, d'un autre côté, à l'égard de Cuba dont l'économie est insuffisamment développée et dont le peuple aspire vivement à créer et à progresser sur le plan économique et culturel, on poursuit une politique visant à provoquer des difficultés économiques et à tenter d'écraser les forces de la révolution cubaine par ces difficultés et par la faim.

41. A tous ces faits viennent s'ajouter d'autres décisions, déjà annoncées officiellement, qui consistent à faire pression, par coercition ou par représailles, sur les compagnies maritimes dont les bateaux transportent des marchandises destinées aux besoins du peuple cubain, des matières premières pour nos industries, des engrais et de l'outillage pour le développement de notre agriculture, dans le dessein d'imposer à notre île un blocus naval. On se livre ouvertement à des actes et à des pressions auprès des pays qui font partie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) afin d'empêcher que leurs bateaux ne transportent des marchandises vers notre pays; si cela ne réussit pas, on a immédiatement recours à un autre expédient: on annonce que des représailles seront exercées contre les bateaux qui transportent des marchandises vers nos pays, en allant jusqu'à porter préjudice aux intérêts des compagnies maritimes de pays amis des Etats-Unis.

42. Cela constitue, en premier lieu, l'aveu tacite le plus évident de l'échec des pronostics d'un désastre économique à Cuba. On a dit que notre révolution devait, en raison des voies historiques choisies par elle, conduire notre pays au désastre et à la famine. Le fait qu'il soit nécessaire d'avoir maintenant recours à ces manœuvres de pressions et de représailles pour empêcher le trafic maritime avec Cuba apporte la preuve de l'échec de ces pronostics et du désir de détruire la révolution cubaine en créant artificiellement des difficultés économiques, en tirant profit de la circonstance que le développement économique de notre pays dépend et dépendra longtemps encore de l'intensification de ses échanges commerciaux avec les autres pays. Devant cette pression tendant à réaliser un blocus et devant ces actes unilatéraux tendant à nous l'imposer en temps de paix, je me demande et je vous demande si le blocus constitue ou ne constitue pas un acte de guerre. Je demande si le Gouvernement des Etats-Unis est en droit d'adopter unilatéralement, en marge et au mépris de l'Organisation internationale, des décisions de ce genre.

43. Je demande si cette manière d'agir est compatible avec le but d'améliorer et d'accroître les relations internationales, but qui a inspiré la création de l'Organisation des Nations Unies. Je me demande si les Nations Unies peuvent demeurer impassibles devant un tel état de choses. Je me demande et je demande aux représentants si ce blocus qu'on impose à notre patrie est ou n'est pas un acte de guerre, un acte préparatoire à la guerre, un acte qui la favorise, et si en présence d'un tel fait on peut concevoir que les Nations Unies gardent le silence. Cuba demande aux Nations Unies de condamner ces actes agressifs.

44. On porte atteinte aux principes fondamentaux de la liberté du commerce, ancienne et historique conquête de l'humanité. Certes, on ne se risque pas à présenter devant une instance internationale la prétention d'exercer un droit dont on ne fait pas parade: c'est sans exhiber ce droit qu'on réalise ces actes, dont évidemment le représentant des Etats-Unis à l'Assemblée générale s'est bien gardé de vous parler. Mais nous avons la responsabilité et le devoir de parler de ces faits: violation des principes qui garantissent la liberté du commerce international; commission d'un acte de guerre en temps de paix; et, ce qui est absurde et arrogant de surcroît, ces actes sont accomplis par une grande puissance contre un petit pays. Mais ces tentatives échoueront à nouveau, comme ont échoué les précédentes.

45. Cuba n'est pas seule; elle a des amis, elle a pour elle la solidarité internationale entre les peuples; elle compte sur des pays qui doivent lui assurer la possibilité d'exercer son commerce international.

46. Mais il y a autre chose, une chose sur laquelle je tiens à attirer solennellement l'attention de l'Assemblée. Je disais au début de mon intervention que les relations entre Cuba et les Etats-Unis antérieurement à l'invasion de la Playa Girón étaient qualitativement différentes de celles qui existent actuellement. Je le disais parce qu'aux Etats-Unis on a fait des déclarations et adopté des résolutions officielles destinées à vainement légitimer d'avance une agression armée dirigée contre notre pays. Pour le prouver, il suffit de passer rapidement en revue le dispositif de la résolution commune adoptée par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique[1] qui, d'après la traduction, déclare textuellement ce qui suit:

---

1/ Voir United States of America Congressional Record. Proceedings and debates of the 87th Congress, second session. Washington, 20 septembre 1960, vol. 108, No 170, p. 18951.

"Le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique réunis en Congrès décident que les Etats-Unis sont résolus:

a) A empêcher par tous les moyens qui pourraient être nécessaires, y compris le recours aux armes, que le régime marxiste-léniniste de Cuba étende, par la menace ou l'emploi de la force, ses activités agressives ou subversives à toute partie de l'hémisphère occidental".

47. Cela paraît très curieux; reportons-nous simplement à l'histoire récente. Est-ce donc Cuba qui s'est livrée à des activités subversives ou agressives contre un pays quelconque de l'hémisphère occidental? Tout au contraire! Souvenez-vous seulement pendant un instant de l'invasion de la Playa Girón, appuyée et organisée par le Gouvernement des Etats-Unis, selon ce qu'a déclaré le président Kennedy lui-même. Les troupes mercenaires entraînées dans un pays d'Amérique centrale sont parties d'un autre pays d'Amérique centrale pour envahir Cuba.

48. Est-ce donc Cuba qui s'est livrée à des activités subversives dans ce continent ou, au contraire, sont-ce ces gouvernements qui ont donné leur appui à cette invasion sous une forme ou sous une autre et qui ont commis ce délit international?

49. Cuba a déclaré à plusieurs reprises — et je le répète à cette tribune — qu'elle n'envisage pas de se livrer ni ne se livrera à aucune activité visant à propager à d'autres pays du continent l'idéologie sur laquelle repose son processus révolutionnaire.

50. Que déclare ensuite la résolution conjointe du Congrès américain? Le troisième alinéa du dispositif s'énonce comme suit:

"c) A agir avec l'Organisation des Etats américains et les Cubains épris de paix" — les contre-révolutionnaires, dirai-je — "pour soutenir les aspirations du peuple cubain à l'autodétermination".

51. En termes clairs, cet alinéa de la résolution commune du Congrès des Etats-Unis signifie: continuer de soutenir les activités subversives et les agressions contre notre pays; financer et protéger de nouvelles incursions pirates à l'intérieur de nos côtes; financer et protéger militairement de nouvelles agressions armées contre notre pays. Autrement dit, c'est — de la part du Congrès des Etats-Unis — l'aveu, cette fois-ci exprès, officiel, catégorique, de l'intention d'intervenir dans les affaires intérieures de notre pays. Cet aveu, par une contradiction absurde, figure dans le texte même de la résolution qui accuse Cuba d'être celui qui trouble la paix du continent.

52. Le deuxième alinéa de la résolution commune du Congrès des Etats-Unis énonce la décision suivante:

"b) Empêcher la création ou l'emploi à Cuba de moyens militaires aidés de l'extérieur qui mettraient en danger la sécurité des Etats-Unis".

Cela revient à dire que le Congrès légitime d'avance le recours aux armes, l'agression armée contre notre pays, pour empêcher la création ou l'emploi, sur notre territoire, de moyens militaires qui mettraient en danger la sécurité des Etats-Unis. Cuba mettant en danger la sécurité d'une grande puissance! Cuba l'attaquée, l'envahie, remplit de panique ces messieurs les dirigeants de cette grande puissance! Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de souligner le ridicule et l'absurde de cette déclaration.

53. En outre, pour confirmer par des faits cette déclaration officielle du Congrès des Etats-Unis et, selon ce qu'a dit un représentant, pour faire face à l'affaire de Cuba, on recrute notamment 150 000 réservistes et l'on commence à former des contingents de Cubains contre-révolutionnaires dans l'armée régulière des Etats-Unis. Cela parce que Cuba, selon ce que déclare la résolution commune, risque de constituer une puissance militaire capable de porter atteinte à la vie quotidienne pacifique du peuple des Etats-Unis et de mettre en danger la sécurité de cette grande puissance. Que pouvons-nous répondre à cela? Nous dirons que oui, Cuba s'est armée, qu'elle a le droit de s'armer et de se défendre, mais la question qu'il importe de poser est celle-ci: pourquoi Cuba s'est-elle armée?

54. Nous aurions aimé, c'est indéniable, que toutes ces ressources en hommes et en matériel, toutes les énergies que nous avons dû dépenser pour renforcer notre défense militaire, fussent affectées au développement de notre économie et de notre culture. Nous nous sommes armés, contre notre gré et nos aspirations, parce que nous nous sommes trouvés dans l'obligation de renforcer notre défense militaire sous peine de mettre en péril la souveraineté de notre nation et l'indépendance de notre patrie. Nous nous sommes armés parce que le peuple de Cuba a légitimement le droit, que l'histoire lui accorde, de défendre ce qu'il a décidé souverainement et de conduire son pays par les voies historiques qu'il a choisies dans l'exercice de sa souveraineté.

55. Je vous pose une question et vous demande d'y répondre avec sincérité devant vos propres consciences: que serait-il advenu si nous n'avions pas renforcé notre défense militaire lorsqu'une division armée et entraînée par le Gouvernement des Etats-Unis a envahi notre pays en débarquant à la Playa Girón? Certes, nous n'aurions pas assisté à l'effondrement de notre révolution, ni au renversement de ce processus historique, mais, sans aucun doute, la lutte aurait été sanglante et générale, et notre patrie aurait perdu plus d'hommes et de biens qu'elle n'en a perdu. En 72 heures, nous avons liquidé cette invasion, cette agression injustifiée et arrogante contre notre pays, parce que nous avons exercé à temps le droit de renforcer notre puissance militaire de défense pour sauvegarder notre souveraineté, notre indépendance et notre révolution.

56. C'est pourquoi nous nous armons. Nous avons l'espoir de pouvoir jeter un jour cet armement par-dessus bord. Nous sommes un peuple pacifique; nous désirons la paix, non la guerre. Le peuple de Cuba n'aspire qu'aux grandes conquêtes de son histoire future, qu'au développement de la patrie grâce au travail pacifique et créateur. Nous nous voyons dans l'obligation de nous armer non pour attaquer qui que ce soit, quelque nation que ce soit, mais seulement pour nous défendre.

57. A la résolution commune du Congrès des Etats-Unis, nous avons répondu, en son temps, par une déclaration adoptée par notre conseil des ministres, dont je vais vous lire le passage pertinent. Notre conseil des ministres a déclaré ceci:

"Si les Etats-Unis étaient en mesure de donner à Cuba des garanties effectives et satisfaisantes quant à l'intégrité de notre territoire et s'ils mettaient fin à leurs activités subversives et contre-révolutionnaires contre notre peuple, Cuba n'aurait pas besoin de renforcer sa défense, Cuba n'aurait même

pas besoin d'une armée et nous pourrions affecter avec joie les ressources qu'exige son maintien au développement économique et culturel de notre nation."

58. Si les Etats-Unis sont en mesure, par leurs paroles et par leurs actes, de garantir qu'ils ne se livreront à aucune agression contre notre pays, nous déclarons solennellement ici que nos [illegible]ements et nos armées deviendront superflus car [illegible]ous voulons la paix et créer dans la paix.

59. D'autre part, nous ne sommes nullement tenus de rendre compte au Congrès des Etats-Unis de ce que nous faisons pour défendre notre intégrité territoriale. Nous nous armons de la manière que nous estimons appropriée pour défendre notre pays, non pour attaquer qui que ce soit; et nous n'avons, je le répète, à rendre de comptes à aucune puissance, à aucun congrès étranger.

60. Tant que la situation dramatique nous y obligera, nous continuerons de renforcer notre défense militaire pour nous défendre, non pas pour attaquer quelqu'un. Et, si on nous attaque, on se heurtera à la résistance de nos armes, mais aussi à la résistance de notre patriotisme.

61. Ce que cette résolution du Congrès des Etats-Unis contient évidemment de plus important et de plus grave, c'est que les Etats-Unis se réservent le droit — le prétendu droit — de décider unilatéralement et pour leur propre compte quand, d'après leur critère, se réunissent ces conditions que la résolution commune énonce pour légitimer d'avance une agression armée contre notre pays. C'est là le point le plus grave, parce qu'il suffira, selon cette résolution, que le Gouvernement des Etats-Unis déclare qu'une de ces conditions est remplie pour qu'il s'estime autorisé à nous attaquer directement par les armes. Rare mépris du droit international, rare mépris des organismes internationaux, rare mépris des Nations Unies!

62. Ainsi, artificiellement, on préfabrique les prétextes d'agression, on tente de transformer en prétexte d'agression la prétendue possibilité d'une tentative cubaine, par l'emploi de la force ou des armes, en vue de s'emparer du territoire occupé par la base navale américaine de Guantanamo. Nous avons déjà déclaré plus d'une fois que nous avons droit à recouvrer ce territoire qui nous a été arraché par la coercition et par la force à la suite d'une intervention des Etats-Unis. Jusqu'à des conférences internationales, comme la Conférence de Belgrade[2/], ont reconnu expressément notre droit à recouvrer ledit territoire.

63. Nous savons également à quoi sert cette base navale: à recruter et à entraîner des contre-révolutionnaires pour se livrer à des provocations contre nos postes militaires à la frontière, pour offenser nos citoyens et pour introduire des agents de subversion, de conspiration et d'espionnage sur notre territoire.

64. Nous voulons cependant profiter à nouveau de cette occasion pour déclarer encore une fois que nous exercerons ce droit en temps opportun, mais non au moyen de la force matérielle ni au moyen des armes; que nous exercerons ce droit quand nous le jugerons opportun par les voies procédurales du droit international et en saisissant les instances internationales compétentes. Nous n'offrirons pas aux Etats-Unis un prétexte d'agression. Souhaitons qu'il s'agisse là d'une controverse qui puisse se résoudre un jour par des négociations pacifiques. Mais, tant que cela ne sera pas et en attendant de pouvoir exercer ce droit par les voies prévues par le droit international, nous devons dénoncer ici la possibilité qui existe de fabriquer un prétexte d'agression au moyen d'une autoprovocation à la base navale de Guantanamo.

65. Face à cette attitude agressive dont nous sommes l'objet, quelle est la position de Cuba? Cuba, dès le début de la détérioration des relations cubano-américaines et jusqu'à ce jour, a toujours été disposée à négocier, par les voies diplomatiques normales ou par tout moyen convenable, sur les différends qui opposent les Etats-Unis et Cuba. De plus, comme l'a proclamé la déclaration de notre conseil des ministres, Cuba aurait pu indemniser les citoyens et les intérêts des Etats-Unis affectés par les lois de notre révolution s'il n'y avait pas eu les agressions économiques et si le gouvernement de ce pays avait été disposé à négocier sur la base du respect de la volonté, de la dignité et de la souveraineté de notre peuple. Nous avons déclaré plus d'une fois que nous étions disposés à rechercher des solutions pacifiques et négociées, notamment dans des notes diplomatiques officielles adressées au Gouvernement des Etats-Unis et où nous avons nettement manifesté et réitéré ces intentions. Le Gouvernement des Etats-Unis, en s'opposant chaque fois à la négociation, s'est chargé de prouver qu'il ne poursuit qu'un seul objectif: le renversement du gouvernement révolutionnaire de mon pays, la ruine de la révolution cubaine et l'ingérence dans la libre disposition de notre peuple.

66. Lorsque l'administration des Etats-Unis a changé et que le président Kennedy a occupé la fonction suprême de ce pays, nous avons répété à nouveau que nous étions disposés à résoudre par les voies pacifiques la tension qui régnait. Comment a-t-on répondu à ces paroles et à ces offres de paix? En poursuivant la politique agressive de l'administration antérieure, en attaquant et en envahissant notre pays, en exécutant, selon le propre aveu du président Kennedy, les plans d'agression et d'invasion de Cuba que l'administration antérieure avait préparés. Cuba voulait la paix, les Etats-Unis d'Amérique voulaient la guerre.

67. Mais il existe parfois des leçons de l'histoire qui ne s'apprennent pas, et la grande leçon de la Playa Girón n'a pas été retenue. Après cet échec et cette aventure ridicule, qui portaient tellement atteinte au prestige de ceux qui venaient de prendre le pouvoir, les agressions ont continué, les refus de négocier ont continué, et la situation actuelle est le lamentable résultat de cette obstination, de cette arrogance, de ces desseins agressifs contre notre pays.

68. Cuba, écoutez-le bien, était et est disposée à prendre toutes les mesures jugées utiles pour amener la détente dans les rapports entre Cuba et les Etats-Unis qui mettent en danger la paix du monde. Et, puisque Cuba y est disposée, elle a le droit moral d'inviter instamment, du haut de cette tribune, la délégation du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique à dire si le Gouvernement des Etats-Unis est également disposé à faire les pas nécessaires pour mettre un terme à la tension internationale qui règne à propos de Cuba.

69. C'est avec douleur que nous nous sentons fort pessimistes, car nous savons malheureusement plus

2/ Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Belgrade en septembre 1961.

ou moins quelle sera la réponse qui nous sera faite. Ces pas dans la voie de la paix que nous sommes disposés à faire et dont nous demandons au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de nous dire s'il est disposé à les faire, ces pas, malheureusement, vous en serez vous-mêmes les témoins exceptionnels, ne seront pas faits.

70. Nous voudrions que ces pas soient faits. Nous aimons la paix, nous désirons travailler, nous désirons faire progresser notre pays. Nous ne voulons ni combattre, ni faire la guerre. Mais nous suivons le chemin que nous dictent notre patriotisme, la sérénité et notre responsabilité de gouvernants. Ce n'est malheureusement pas le chemin que suit le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, qui a choisi le chemin que lui ont dicté l'arrogance, la soif de domination et la panique devant l'exemple de notre révolution cubaine.

71. Cuba n'est pas un pays agressif, mais un pays pacifique. Cuba n'a pas sur son territoire des monopoles qui se livrent à la fabrication d'armes, et c'est pourquoi, dans notre pays, la guerre n'est pas une affaire, Cuba ne désire pas la guerre. Cuba veut la paix et veut vivre en paix et en amitié avec tous les peuples de ce continent et du monde. Cuba aurait voulu vivre en paix avec les Etats-Unis, mais, contrairement à notre désir, nous avons dû vivre constamment en état de défense, maintenir nos troupes en état d'alerte et nos soldats en éveil; tous les jours, nous sommes prêts au travail pacifique et créateur, mais nous sommes prêts aussi à la lutte armée que nous ne désirons pas mais que nous saurons affronter si elle est inévitable, avec le courage légendaire de notre peuple.

72. Cuba n'est pas, et cela a déjà été dit ici, un problème entre l'Est et l'Ouest. Cuba pose un problème de souveraineté et d'indépendance. Le problème de Cuba, c'est celui de la décision souveraine d'un peuple et du droit de ce peuple à l'autodétermination. Cuba n'a pas souhaité s'insérer dans le contexte de la guerre froide. Cuba désire seulement développer son économie et sa culture et forger son avenir en paix; Cuba est disposée à tout moment à prouver que tels sont ses buts. S'il n'est pas vrai qu'on ait l'intention d'attaquer notre pays — ce que nous tenons, nous, pour certain —, nous prions instamment, devant l'Assemblée, le chef de la délégation des Etats-Unis d'Amérique de donner ici la garantie formelle que son gouvernement n'a pas le dessein d'attaquer Cuba. Mais nous le prions de présenter des garanties non seulement avec des mots, mais surtout par des faits. Des garanties verbales nous avaient été données avant la Playa Girón et, lorsque l'invasion s'est produite, de nombreux membres de l'Assemblée ont entendu le représentant du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique déclarer qu'il n'y avait pas d'invasion et que ledit gouvernement ne la préparait pas. Cependant, peu de jours après, le Président des Etats-Unis acceptait lui-même, publiquement et officiellement, la responsabilité de cette invasion.

73. Compte tenu de ces précédents, nous avons le droit de demander ici, à l'Organisation des Nations Unies, des garanties de non-agression qui se traduisent non seulement par des paroles, mais encore et surtout par des faits.

74. Qu'on ne vienne pas nous dire que le problème de Cuba n'est pas un problème de différends bilatéraux entre les Etats-Unis et notre pays, que le problème de Cuba est un problème qui concerne l'hémisphère occidental.

75. Nous l'avons répété, nous le répétons une fois encore, nous respectons le principe de non-intervention, le principe de la souveraineté et de l'indépendance de tous les autres pays d'Amérique. Nous ne posons pas de problème qui intéresse l'hémisphère occidental. Cuba n'est pas un problème de cet hémisphère; ce qui est un problème de l'hémisphère occidental, c'est le sous-développement. Cuba n'est pas un problème de cet hémisphère; ce qui est un problème de l'hémisphère occidental, c'est la famine dans ce continent. Cuba n'est pas un problème de cet hémisphère; ce qui est un problème de l'hémisphère occidental, c'est l'absence de culture, l'analphabétisme dans ce continent. Cuba n'est pas un problème de cet hémisphère; ce qui est un problème de l'hémisphère occidental, c'est l'ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures des pays de ce continent. Problème de l'hémisphère, problème qui menace la paix, c'est la préparation de forces armées spéciales par le Gouvernement des Etats-Unis dans divers pays de ce continent pour déchaîner la répression contre les mouvements populaires, mesure qui va jusqu'à comporter le risque d'une nouvelle guerre coloniale en Amérique.

76. Non, Cuba n'est pas un problème de cet hémisphère; ce sont les Etats-Unis qui en posent un en ne respectant pas la souveraineté des autres Etats. Cuba n'est pas un problème pour les pays qui la respectent; Cuba ne peut être un problème que pour les gouvernements qui craignent, non pas notre capacité de créer la subversion, non pas nos hypothétiques intentions agressives, mais bien l'exemple offert par la révolution cubaine.

77. Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba, comme il a été déclaré dans la décision adoptée par son conseil des ministres, affirme une nouvelle fois que la politique extérieure de notre pays se fonde sur le principe de non-intervention, sur le droit des nations à disposer d'elles-mêmes, sur la reconnaissance de l'égalité souveraine des Etats, sur la liberté du commerce, sur la solution négociée des litiges internationaux et sur la volonté de coexister pacifiquement avec tous les peuples de la terre.

78. Fidèle à ces postulats de sa politique internationale et aux principes sur lesquels est fondée la Charte des Nations Unies, Cuba ne représente aucun danger pour la sécurité d'aucun pays de notre continent, n'a nourri et ne nourrit d'intentions agressives contre aucun d'entre eux, mais respecte au contraire de façon absolue la politique de non-intervention, car notre pays est convaincu, comme le montre son histoire même, qu'il appartient souverainement à chaque peuple de décider de son propre destin historique sans qu'il ait à subir d'odieuses ingérences étrangères.

79. Après le triomphe de sa révolution, Cuba, loin d'avoir violé cette règle internationale, a, au contraire, été constamment victime, avec la perte de biens et de vies qui en a été la conséquence douloureuse, d'ingérences dans sa politique intérieure et d'agressions lancées de territoires d'autres pays du continent, non seulement des Etats-Unis mais aussi de certains pays d'Amérique latine dont les gouvernements, de façon avouée ou dissimulée, se sont unis, en faisant fi des sentiments véritables de leurs populations respectives, au chœur des diffamations impérialistes lancées par le Gouvernement des Etats-Unis.

80. Telle est notre politique, politique de paix et de coexistence, reposant sur le ferme et profond désir d'entretenir les meilleures relations avec tous les pays de ce continent. Mais, si, en dépit de cette attitude, nous sommes attaqués, nous nous défendrons. Nous pouvons compter sur beaucoup, je le répète, pour nous défendre; certes, nous comptons inévitablement sur nos armes, celles que nous aurions voulu ne pas acquérir et que nous ne désirons pas employer; nous comptons en outre sur le patriotisme inflexible de notre peuple; nous comptons — et l'histoire nous en a offert de grandes preuves, des preuves éloquentes — sur la solidarité des peuples; nous comptons enfin, et nous nous en réjouissons, sur des pays et des gouvernements amis qui sont prêts à manifester leur solidarité, à défendre le droit de Cuba à son indépendance et à sauvegarder l'intégrité de son territoire.

81. Nous souhaitons, du plus profond du cœur, que l'on ne retombe pas dans l'erreur. Nous souhaitons sincèrement que le Gouvernement des Etats-Unis ne commette pas une nouvelle erreur. S'il n'a pas retenu la leçon de la Playa Girón, qu'il cesse au moins d'être arrogant et qu'il écoute ce que réclame le bon sens international. Mais, s'il commet cette erreur, à notre grand regret et contre nos vœux, nous informons dès à présent les Nations Unies de notre résolution inébranlable de lutter. S'il commet cette erreur, nous en lançons l'avertissement, l'agression contre Cuba peut devenir, à notre très grand regret et contre nos vœux, comme nous l'avons déjà déclaré ici, le début d'une nouvelle guerre mondiale.

82. Nous souhaitons que cela ne se produise pas, que cette erreur ne soit pas commise. Nous le souhaitons parce que nous nous préoccupons non seulement du destin de notre peuple, mais aussi de celui de toute l'humanité. Nous croyons vraiment à la sincérité et à la valeur de la solidarité internationale. C'est pourquoi nous croyons à la sincérité et à la valeur des déclarations solidaires formulées par le Gouvernement de l'Union soviétique. Si le Gouvernement des Etats-Unis n'y croit pas, c'est parce qu'il ne comprend pas ce qu'est une politique fondée sur des principes. Nous avons foi dans les principes, nous luttons au nom des principes; tout notre travail et tout notre labeur de création sont animés par des principes et reposent sur des principes. Nous, nous croyons aux principes et c'est pourquoi nous croyons en cette solidarité.

83. Nous ne voulons pas que l'on commette cette erreur. Nous voulons la paix; nous sommes prêts — je le répète ici — à faire tous les pas utiles pour assurer la paix. Nous nous bornons à avertir des risques que nous avons signalés au monde par le truchement des Nations Unies. Notre position est celle-ci: nous sommes disposés à faire les pas nécessaires en faveur de la paix. Mais, si de nouveau l'orgueil, si de nouveau la soif de domination, si de nouveau la peur panique de l'exemple que la révolution cubaine offre au continent font emprunter au Gouvernement des Etats-Unis la voie de l'erreur, le peuple cubain, toujours prêt à la paix, est aussi toujours prêt à lutter avec les armes pour son indépendance.

84. Telle est notre position. La presse et la radio de ce pays se sont chargées, au cours des dernières heures, de pronostiquer la possibilité de voir la délégations des Etats-Unis nous répliquer. Nous savons que ce n'est pas là une règle traditionnelle à l'Organisation des Nations Unies, étant donné notre charge, mais nous ne nous y opposons pas. Peu nous importe, en dernier ressort, qui parle en dernier devant l'Assemblée; peu nous importe qui dit le dernier mot devant l'Assemblée. Le dernier mot appartient à l'histoire des événements à venir. Le peuple de Cuba est un peuple qui a confiance en cet avenir; le peuple de Cuba a confiance dans l'histoire de l'avenir, parce que pour la première fois c'est le peuple de Cuba lui-même qui construit en toute liberté sa propre histoire.

85. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le Président de la République de Cuba du discours qu'il a prononcé. Malgré certaines tentatives regrettables d'interruption, l'Assemblée l'a écouté avec attention et je suis certain qu'elle en tirera les indications qui peuvent s'en dégager concernant les questions qu'elle sera appelée à examiner. Je vais maintenant, avec le Secrétaire général par intérim, reconduire le Président de la République de Cuba hors de la salle et la séance est suspendue pour quelques minutes jusqu'à ce que je revienne au fauteuil; l'Assemblée reprenda alors la discussion générale.

*La séance est suspendue à 12 h 30; elle est reprise à 12 h 35.*

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Discussion générale (suite)

86. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): L'Assemblée va reprendre la discussion générale. La parole est au représentant de la Jamaïque.

87. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [de sa place] (traduit de l'anglais): Je demande la parole sur une question d'ordre.

88. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant des Etats-Unis a demandé la parole sur une question d'ordre. La parole est au représentant des Etats-Unis.

89. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: J'ai demandé la parole sur une question d'ordre. Depuis 17 ans, nous sommes habitués à ce qu'un chef d'Etat, lorsqu'il demande le privilège d'occuper cette tribune, se fasse une obligation de ne pas en abuser et de ne pas abaisser les Nations Unies et manquer à la courtoisie diplomatique, mais de s'exprimer d'une façon constructive et avec des paroles dignes d'un chef d'Etat. Mais le Président de la République de Cuba, prenant la parole en tant que chef d'Etat en une occasion solennelle, a jugé bon de se servir de cette tribune pour attaquer mon pays par les pires propos calomnieux, injurieux et erronés, pendant une heure et 45 minutes. Toutefois, je ne demanderai pas à faire usage de mon droit de réponse à cette tribune ce matin. Je répondrai plutôt à ces accusations sans mesure et fausses hors de cette salle et immédiatement; si vous le voulez bien, Monsieur le Président, je ferai remettre ma réponse aux membres de l'Assemblée générale sous forme imprimée dans le courant de la journée.

90. Les traditions de bienséance et de bon goût qui se sont établies ont valu le respect à l'Organisation et pour ma part je ne veux pas m'abaisser même en lui répondant, au niveau du chef d'Etat que nous venons d'entendre en cette occasion solennelle. Il a raison toutefois sur un point. C'est l'histoire qui écrira le dernier mot.

91. M. SHEARER (Jamaïque) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, j'ai le plaisir, la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée, de vous présenter mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à l'unanimité à la présidence de la dix-septième session de l'Assemblée générale. Les progrès déjà réalisés au cours de la présente session sont un éloquent témoignage de votre sagesse et de votre expérience, ainsi que de la fermeté avec laquelle vous dirigez les débats.

92. Je tiens aussi à présenter mes vœux cordiaux au peuple de l'Algérie indépendante dont l'admission officielle à l'Organisation doit intervenir demain. Dans leur lutte vaillante et prolongée pour devenir maîtres dans leur propre maison, le peuple d'Algérie et ses dirigeants se sont acquis le respect et l'admiration de tous les hommes libres.

93. La Jamaïque est un pays de moins de 2 millions d'habitants, mais nous sommes sincèrement épris de paix. Notre façon de vivre montre au reste du monde que des hommes de religion différente, de couleur différente et d'origine raciale différente peuvent vivre ensemble dans la paix et l'harmonie, en fusionnant ce qui les distingue dans une nationalité commune et en se traitant mutuellement avec le respect qui est dû à des êtres humains et aux citoyens d'un pays démocratique. Nous pensons que d'autres peuvent trouver dans notre société des traits dignes d'émulation, mais il nous suffit qu'ils parviennent d'eux-mêmes à cette conclusion; nous ne ferons aucun effort pour les en persuader. Nous n'avons aucune revendication territoriale à l'égard de nos voisins; nous n'avons pas d'intentions agressives; nous n'avons aucun désir d'exporter notre conception particulière de ce que nous considérons comme le régime social le meilleur dans lequel les hommes puissent vivre. Nous respectons scrupuleusement l'intégrité de tous nos voisins et nous nous attendons qu'ils respectent tous la nôtre.

94. Si notre attitude à l'égard de toutes les nations est celle du bon vouloir et de l'amitié, il en est quelques-unes avec lesquelles des relations plus étroites et plus amicales ont déjà été établies. Nous avons noué des liens particuliers avec les nations du Commonwealth britannique et nous les maintiendrons. Notre gouvernement a exprimé le désir que notre pays devienne membre de l'Organisation des Etats américains. Nous ne voyons pas d'incompatibilité entre les obligations inhérentes à l'une et l'autre de ces associations; en vérité, nous savons que nous pouvons être utiles aux délibérations des Etats américains en leur apportant nos connaissances profondes des buts et des attitudes des diverses nations qui constituent le Commonwealth britannique et nous sommes persuadés que le moment venu nous pourrons apporter notre contribution au Commonwealth en faisant utilement comprendre le point de vue et les aspirations des nations d'Amérique latine.

95. Nous sommes un nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, un de plus pour faire entendre la voix de la saine raison et de la modération, et, tout en appuyant pleinement les objectifs de la Charte et résolus à ne jamais accepter de compromis sur des principes fondamentaux, nous serons toujours disposés à chercher des solutions pratiques aux différents problèmes qui se posent aux Nations Unies de temps à autre.

96. Je n'infligerai pas un long discours à l'Assemblée. Il me semble toutefois que la situation mondiale exige que chaque nation précise son attitude devant les questions urgentes qui retiennent notre attention et renouvelle l'expression de sa confiance en l'avenir de l'Organisation des Nations Unies.

97. L'un après l'autre, les orateurs qui se sont succédé à cette tribune dans la discussion générale ont présenté le problème de la course aux armements comme le plus grave et le plus urgent de tous nos problèmes. Le pouvoir destructeur des armes s'est accru dans des proportions si terrifiantes que chaque homme et chaque femme a conscience du danger que constituent les stocks d'armes. Nous savons tous maintenant que notre sécurité précaire est due seulement à un difficile équilibre de la terreur entre les puissances nucléaires qui s'affrontent, sans pouvoir chasser l'idée qu'un jour un fou quelconque, car il faudrait être fou pour déchaîner l'épouvante de la guerre nucléaire même sur ses pires ennemis, pourrait appuyer sur le bouton fatal pour que s'abatte sur nous la catastrophe d'une guerre nucléaire. Le désir ardent et même la volonté de voir mettre un terme à cette course aux armements est partout manifeste. Les voies et moyens d'y parvenir ne peuvent pas continuer longtemps à nous échapper. La solution de ce problème doit avoir la priorité sur toute autre question inscrite à l'ordre du jour de la dix-septième session de l'Assemblée.

98. Mon gouvernement est heureux de prendre note du réel progrès qui a été réalisé à la Conférence du Comité des 18 puissances sur le désarmement, tenue à Genève. Il est encourageant de constater que les points de vue de l'Est et de l'Ouest sur le désarmement sont plus proches qu'ils ne l'ont jamais été. Mon gouvernement félicite les nations non alignées d'avoir contribué à amenuiser la marge qui les sépare et il appuie très énergiquement la proposition tendant à ce que la Conférence reprenne ses travaux le plus tôt possible.

99. Je demande instamment que la commission compétente de l'Assemblée se préoccupe surtout, en traitant de cette question, de faciliter la reprise rapide de la Conférence et l'adoption de compromis pratiques entre les puissances qui s'opposent.

100. Selon les renseignements dont nous disposons actuellement, il est une phase ou une étape de la course aux armements à laquelle il peut être mis fin immédiatement — je veux parler ici des essais nucléaires. Personne ne songerait à interrompre les expériences si elles avaient pour but de faire progresser les utilisations pacifiques de l'énergie atomique, mais les grandes puissances nous demandent de nous accommoder de cette menace à la vie, à la santé et même finalement à la survie de la race humaine que représentent les retombées atomiques, dans un dessein qui n'a pas d'autre utilité que le perfectionnement d'armes de guerre de plus en plus destructrices. Mon gouvernement appuie la proposition tendant à l'interdiction des essais dans l'atmosphère, à la surface du sol et sous l'eau à partir du 1er janvier 1963 sans système d'inspection, et je recommanderai de fixer une nouvelle date, à six mois plus tard tout au plus, à laquelle les essais souterrains devront également cesser.

101. Prenant la parole au nom d'un pays qui vient d'accéder à l'indépendance, je tiens à exprimer publiquement ma reconnaissance de l'œuvre accomplie par l'Organisation des Nations Unies pour mettre fin au colonialisme. Le poids de l'opinion mondiale pesant sur l'Assemblée a fait beaucoup depuis quelques

années pour que la position de puissance coloniale devienne indéfendable, mais les populations d'importantes régions se voient encore refuser le droit fondamental d'autodétermination et mon gouvernement prie instamment l'Assemblée de poursuivre et d'intensifier ses efforts pour leur obtenir la liberté.

102. En outre, il est un aspect du processus d'émancipation sur lequel je voudrais appeler particulièrement l'attention. Je ne puis m'associer aux éloges adressés aux puissances coloniales qui ont monopolisé pendant des générations les fondements de l'autorité dans les territoires qui dépendaient d'eux en refusant aux populations desdits territoires jusqu'à une expérience rudimentaire dans l'art de gérer les affaires de leur propre pays, et qui, en se présentant comme très éclairés, renoncent soudain à leur emprise politique en ne se souciant guère du fait que la population n'a pas été préparée à se donner un gouvernement stable et efficace. Je ne prétends pas que la fin du colonialisme dans les pays qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance doive être retardée d'un seul jour, mais j'insiste pour que la préparation de la population de ces pays à l'exercice d'un gouvernement stable et efficace soit accélérée résolument et systématiquement. L'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées peuvent contribuer puissamment à préparer les populations qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance à gérer leurs affaires avec efficacité, en développant leurs programmes de formation, en favorisant l'établissement d'institutions modernes dans ces territoires. Les dernières puissances coloniales devraient être contraintes par l'opinion mondiale s'exprimant dans l'Assemblée à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies et avec les organisations autochtones pour préparer les populations des pays qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance à exercer l'autonomie dans la stabilité.

103. D'autres représentants ont exprimé dans cette discussion leur plaisir de voir quatre nouvelles nations accéder à l'indépendance complète et ont laissé entendre que ce serait bientôt le tour d'une cinquième nation, puis d'une sixième. Il importe toutefois de retenir que l'indépendance politique ne réussira pas à satisfaire les désirs fondamentaux des peuples de ces nouveaux pays si elle ne s'appuie sur l'indépendance économique.

104. Nous nous accordons tous à penser que l'indépendance politique doit s'instaurer sur la base solide d'une économie non seulement stable, mais encore en expansion. C'est pourquoi mon gouvernement accueille favorablement la résolution 1710 (XVI) de l'Assemblée générale qui a proclamé la présente "Décennie des Nations Unies pour le développement" et je crois exprimer l'espoir de tous les pays en voie de développement en disant que nous comptons qu'une action concrète sera issue des discussions de la présente session en vue d'accélérer le progrès des pays en voie de développement vers une croissance économique auto-entretenue. Je souscris également aux plans d'extension de l'activité des Nations Unies dans le domaine du développement industriel.

105. Prenant la parole devant le Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale, le Président sortant a lancé un appel pressant en faveur de l'augmentation des fonds mis à la disposition de la Banque et de l'Association internationale de développement. Tant que ce ne sera pas fait, un nombre croissant de projets nécessaires et fondamentaux dans les pays en voie de développement resteront en souffrance simplement en raison du manque de capitaux. Je fais appel aux membres de l'Assemblée pour qu'ils fassent en sorte que l'accroissement nécessaire des ressources de l'Association internationale de développement ne soit pas refusé.

106. Dans les pays avancés, on entend parfois se plaindre du fardeau de l'assistance technique, des prêts à long terme et des subventions que réclament les pays insuffisamment développés. Ces lourdes demandes dont on se plaint mettent simplement en évidence l'énormité des problèmes de la misère, de l'analphabétisme et de la maladie dans ces pays, et c'est à les faire disparaître que s'attachent l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées.

107. A mon avis, les institutions des Nations Unies sont les intermédiaires appropriés par lesquels l'aide économique internationale doit parvenir aux nations en voie de développement. C'est pourquoi mon gouvernement accueille favorablement la résolution 1706 (XVI) de l'Assemblée générale relative à un Fonds d'équipement des Nations Unies; nous voudrions le voir établi sur une base universelle et nous regrettons que de nombreux contributaires éventuels à ce fonds s'opposent à sa création.

108. Le moment est venu de reviser notre terminologie avant trait à un des aspects de l'aide économique internationale. Je ne vois pas pourquoi les capitaux fournis par un pays avancé à un autre s'appellent investissements tandis que les capitaux fournis par un pays développé à un pays moins développé s'appellent aide économique. Les mouvements de capitaux entre des pays à des fins purement commerciales doivent être qualifiés simplement d'investissement international. Le terme "aide économique" devrait être réservé aux mouvements de capitaux destinés à des fins autres que des fins purement commerciales. Cette revision de la terminologie permettrait d'établir que l'œuvre accomplie par des pays exportateurs de capitaux n'est pas aussi impressionnante qu'elle semble l'être d'après certains rapports de l'Organisation des Nations Unies.

109. On nous a déjà indiqué une source évidente de l'augmentation nécessaire des capitaux destinés aux économies en voie de développement. Nous avons pris note des renseignements contenus dans le rapport du Secrétaire général sur les Conséquences économiques et sociales du désarmement[3], et je suis heureux qu'un programme relatif à l'emploi des ressources rendues disponibles, ne serait-ce que par un désarmement partiel, constitue l'une des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée [point 33 de l'ordre du jour].

110. Ne croyez pas que je sous-estime les problèmes liés à la réduction des dépenses consacrées aux armements, du point de vue des pays développés et des pays en voie de développement, les uns et les autres. Il est manifeste que cette réduction ne peut être que progressive, qu'elle doit procéder par étapes, mais les résultats obtenus seraient si spectaculaires, dans l'amélioration de l'économie, de l'éducation et d'autres domaines sociaux, si on affectait ne serait-ce qu'une petite fraction des dépenses militaires du monde à l'octroi de prêts internationaux aux pays en voie de développement, que l'examen d'un programme particulier destiné à cette fin n'est nullement prématuré.

---

3/ Publication des Nations Unies, numéro de vente: 62.IX.1.

111. Je dois maintenant appeler l'attention sur un autre aspect du problème qui consiste à fournir une aide internationale; il intéresse les pays au même stade de développement que la Jamaïque. Nous savons, par expérience, que les problèmes des pays qui en sont aux premiers stades de leur développement économique sont bien compris de ceux qui octroient une aide économique. Les techniques de reconstruction des secteurs productifs ou d'expansion de l'économie des pays avancés sont, de même, bien comprises. Ce qui est moins bien compris, c'est la façon de répondre aux besoins particuliers des pays qui ont dépassé les premières étapes et sont juste sur le point de parvenir à un développement économique auto-entretenu. Il me semble qu'il faudra particulièrement tenir compte à l'avenir, dans l'emploi des ressources internationales, de la forme la plus profitable sous laquelle cette assistance pourra être fournie aux pays qui sont déjà parvenus au point où le niveau de leur revenu par habitant augmente, sans être encore en mesure de trouver sur le marché mondial des capitaux, à des conditions commerciales, tout l'argent dont ils ont besoin.

112. Pour terminer cette partie de mon discours, j'aborderai la question du commerce mondial des produits de base des pays en voie de développement. Mon gouvernement appuie la proposition tendant à réunir une conférence internationale du commerce en 1964 sous les auspices des Nations Unies, sans préjudice des travaux du GATT. Nous aussi, à la Jamaïque, nous avons souffert du mouvement défavorable de nos termes de l'échange. De 1954 à 1960, l'indice des prix des marchandises que nous importons —surtout des produits manufacturés — a augmenté de 31,7 p. 100, alors que celui de nos exportations — surtout des produits primaires — n'a augmenté que de 9 p. 100. Les conditions actuelles des échanges pour la plupart de nos produits de base ont été fort bien décrites par le Ministre des affaires étrangères de Belgique lorsqu'il a pris la parole devant l'Assemblée il y a une semaine. Il s'est exprimé en ces termes:

"L'ancienne aide aux pays sous-développés, telle qu'elle a été pratiquée trop longtemps, c'est fini. Acheter à bas prix les produits essentiels et, pris d'un certain remords, faire des dons ou des prêts à ceux que l'on n'a pas traités d'une manière parfaite, c'est fini. Nous avons compris que ce n'était pas comme cela que l'on s'attirait l'amitié et la coopération des peuples hier colonisés . . ." [1138ème séance, par. 172.]

113. La préférence donnée par les pays en voie de développement au commerce plutôt qu'à l'aide a été déclarée et réaffirmée et il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur ce point. Il est intolérable qu'un petit cultivateur, dans un pays de production primaire, doive travailler durement 10 ou 12 heures par jour toute l'année pour s'apercevoir que son revenu ne suffit pas à permettre à sa famille et à lui-même de subsister à des conditions même minimales de santé et d'alimentation. Il est temps d'établir des plans internationaux de stabilisation des prix des grands produits primaires, en particulier des produits tropicaux, et j'estime que l'Organisation des Nations Unies doit prendre dès maintenant cette initiative.

114. Il n'y aucun doute dans l'esprit de mon gouvernement sur la valeur de l'Organisation des Nations Unies pour le monde. Nous envisageons que l'Organisation s'acquitte de responsabilités d'importance croissante. Nous espérons qu'elle étendra le champ de ses activités et nous souhaitons la voir devenir chaque jour plus efficace dans l'accomplissement des devoirs que les nations lui confient. Il est important que le Secrétariat effectue sous une seule autorité les tâches qui lui ont été assignées par les conseils et l'Assemblée, en laissant les hésitations politiques aux organes délibérants. C'est pour cette dernière raison que la Jamaïque ne peut appuyer une proposition tendant à faire du poste du Secrétaire général un triumvirat. D'après notre expérience, il est hors de doute que l'administration de l'Organisation doit continuer à incomber à une seule personne. Diviser ses fonctions serait à notre avis paralyser tout simplement le Secrétariat de l'Organisation.

115. Il est clair qu'un des grands problèmes non résolus de notre époque est de mettre en pratique l'idéal démocratique de respect primordial des droits individuels et des libertés fondamentales, dons à l'homme de son Créateur.

116. Dans ce domaine des droits de l'homme, ainsi qu'ils sont désignés avec justesse par notre charte, le monde est très en retard. Cela est si vrai que dans de nombreuses régions du monde, même dans celles dont la civilisation est dite avancée, nous tâtonnons encore dans des ténèbres dignes de siècles depuis longtemps révolus. Il en est ainsi alors que nos progrès scientifiques et technologiques nous emportent littéralement hors de ce monde jusque dans l'espace qui nous entoure.

117. Les Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle essentiel dans le progrès de la connaissance humaine de l'homme. L'Organisation peut et doit être l'instrument qui apportera une solution pacifique à tous les problèmes des droits de l'homme. Elle ne peut naturellement pas intervenir en matière de politique nationale. Elle peut toutefois chercher des méthodes de coopération qui permettent de faire reconnaître les droits de l'homme partout où l'on persiste à les dénier.

118. La Jamaïque est fière de ses progrès dans ce domaine. Notre devise: "Dans la diversité, un seul peuple" est en réalité un mode de vie plutôt qu'un simple mot d'ordre. Je propose donc que les Nations Unies se préoccupent de ce domaine en intensifiant leur action au moyen d'une Année internationale des droits de l'homme. Les buts de cet effort collectif mondial seraient de réunir les talents, les expériences et les connaissances afin que le monde entier se préoccupe du monde entier. En proposant de ranimer l'intérêt en ce sens, je ne perds pas de vue les nombreux progrès déjà réalisés dans le domaine des droits de l'homme sous l'égide des Nations Unies.

119. Si le monde a pu bénéficier, comme ce fut le cas, de l'Année géophysique internationale — et de nombreuses réussites spectaculaires auxquelles nous assistons maintenant en sont le résultat direct —, nous devons sans doute pouvoir nous attendre qu'une campagne mondiale en faveur des droits de l'homme aboutisse à des conquêtes tout aussi spectaculaires dans le domaine des rapports d'homme à homme.

120. Enfin, au nom du gouvernement et du peuple de la Jamaïque, j'invite instamment l'Assemblée à aborder sous un angle nouveau les problèmes que pose la communauté internationale. Faisons preuve, dans les secteurs où des nations sont en conflit, d'un esprit

d'humilité et soyons prêts aux compromis. Soyons généreux devant les maux qu'engendrent pour le plus grand nombre des hommes la misère, la famine et la maladie. Si nous réussissons à aborder de cette nouvelle façon les problèmes que les Nations Unies ont à résoudre, des résultats concrets et définitifs sortiront de nos délibérations. Alors, en vérité, la dix-septième session de l'Assemblée générale sera mémorable.

*La séance est levée à 13 h 10.*

Litho in U.N. 77002—January 1964—900